358038 - Comment juger le fait de louer un local devant abriter un guichet automatique d’une banque?

question

Est-il permis de donner un terrain en location à un fournisseur de guichets automatiques en Inde qui n’en est pas le propriétaire?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement,

louer un local pour y installer un guichet automatique dépendant d’une banque usurière.

Il n’est pas permis de donner un local en location pour abriter un guichet automatique dépendant d’une banque usurière car cela revient à aider à promouvoir les pratiques usurières de la banque. Bon nombre de clients choisissent une banque à cause de la disponibilité de ses guichets automatiques. Or le Très-haut a dit: «Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. » (Coran,5:2)

Mouslim (1598) a rapporté d’après Djaber (P.A.a) que « Le Messager d’Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a maudit celui qui se nourrit de l’usure, celui qui la produit, celui qui l’enregistre , ceux qui en témoignent , et il a dit qu’ils sont tous pareils. » Selon an-Nawawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) c’est une déclaration claire de l’interdiction de l’enregistrement et de l’attestation de tout acte de vente engageant deux usuriers. Elle implique toute assistance à l’accomplissement d’un faux acte. » Extrait de *Charh Mouslim* (11/26) .

Deuxièmement,

la location du local n’est pas réservée à une banque déterminée

Si le fournisseur de guichets automatiques met en place un guichet réservé à une banque usurière, il n’est pas permis de lui louer un local, comme il est déjà indiqué. Si le guichet ne relève pas d’une banque déterminée et qu’on se trouve dans un pays qui possèdent des banques islamiques et d’autres usurières, il n’y a aucun inconvénient à donner le local en location. Si on est dans un pays qui ne possède que des banques classiques , il n’est pas permis de donner le local en location car les guichets automatiques suscitent le désir des clients de choisir la banque propriétaire à cause de la facilitation de l’ouverture des comptes et des échanges avec la banque. En mettant le local à disposition, le propriétaire du local y contribue.

Allah le sait mieux.